

| | |
|---------------|--------|
| Bœuf, do | 992 |
| Do tierces, | 399 |
| Lard, quarts, | 307 |
| Beurre, lbs. | 58,632 |
| Blé, minots, | 54,375 |
| Pois, do | 62,083 |
| Avoine, do | 5,029 |
| Gruau, do | 2887 |
| Potasse, | 5052 |
| Perlasse, | 3530 |

Quantité de Bois expédiés du port de Québec en 1847.

| | | |
|---------------------|-----------|--------|
| Chêne, | 1,804,080 | pieds. |
| Orme, | 1,591,520 | .. |
| Frêne, | 91,040 | .. |
| Houveau, | 108,560 | .. |
| Épinette rouge, | 1,372,520 | .. |
| Pin blanc, | 9,626,640 | .. |
| Pin rouge, | 4,466,520 | .. |
| Douelles, std. | 964 | mille. |
| W. O. poinçons, } | 1500 | .. |
| R. O. do | 99 | .. |
| Quarts, | 2,714,225 | .. |
| Madriers, Pin, std. | 389,614 | .. |
| „ d'épinettes, bl. | 4,195 | .. |
| Latte, cordes, | | |

REMARQUE.—L'épinette rouge ayant été trouvée préférable à tout autre bois pour la construction des vaisseaux et des chemins de fer, une grande quantité en a été exportée cette année; on peut donc s'attendre à ce que ce bois sera constamment en demande.

Nous croyons devoir recommander aux personnes engagées dans le commerce des madriers, de les faire faire de plus de 12 pieds de longueur; chaque année démontre la préférence que les madriers sciés dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle Ecosse, qui ont jusqu'à 16 pieds de long et plus, obtiennent sur les madriers du Canada.

Vaisseaux construits à Québec, en 1847.—45 vaisseaux—Tonnage 33,725.

Correspondances.

- Revd. M. J. B. P... Ste Croix,—Reçu 10s.
- Revd. M. C. G... Collège Ste.-Anne,—Lettre reçue, journaux expédiés.
- Revd. M. L. P... St. Gervais,—Merci, mille fois, de votre zèle pour notre publication.

ANNONCES.

AVIS.

LE Comité chargé d'aider les Incendiés de 1845 à disposer de leurs débetures, ayant décidé dans sa séance d'hier, en adoptant les résolutions ci-dessus que ceux des dits incendiés qui désirent se prévaloir de ses services devront déposer leurs débetures entre les mains du soussigné Président du dit Comité, avis est par le présent donné qu'à compter du Lundi, le 20 du courant, et tous les jours ensuite (Fêtes et Dimanches exceptés) le Soussigné sera prêt à recevoir en son Domicile, Rue St. Louis, de 10 heures du matin à 4 heures, de l'après-midi, les débetures que l'on désirera lui confier, pour être vendues au pair dans l'ordre où les Propriétaires d'icelles auront inscrit ou inscriront leurs noms sur le Registre tenu à cet effet par le Secrétaire du Comité.

Avis est par le présent donné aux Capitalistes qu'à compter de la même époque et aux mêmes lieu et heures, le soussigné sera prêt à traiter avec eux et à leur livrer des débetures pour telles sommes qu'ils désireront placer de cette manière.

ED. CARON.

Québec, 21 décembre 1847.

APPRENTI TYPOGRAPHE.

ON a besoin à l'Imprimerie de l'Ami de la Religion et de la Patrie, d'un apprenti comme typographe.

AVIS.

LES soussignés étant nommés Exécuteurs des testament et dernière volonté de feu Thomas Fargues, en son vivant de la cité de Québec, médecin et chirurgien et gradué de l'Université d'Edimbourg, requièrent toutes les personnes qui sont endettées à la succession du dit feu Thomas Fargues de venir régler immédiatement, et celles qui ont des réclamations contre la dite succession de faire tenir leurs réclamations à R. E. Caron, l'un des soussignés.

ED. CARON,
ANT. PARANT,
Exécuteurs Testamentaires
Québec, 21 décembre 1847.

AVIS.

LE soussigné fait ses remerciements à ses amis et au public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a établi son moulin à rabotter, et il prend la liberté de les avertir qu'il sera prêt dans quelques jours à scier des madriers et toutes espèces de bois de construction. Il se flatte que comme il a réduit ses prix d'un tiers, on voudra bien lui continuer les mêmes faveurs qu'il a reçues jusqu'à présent.

G. O. Fiset, jr.

Québec, 24 décembre 1847.

JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché,
BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BOTTES et SOULIERS
FRANCAIS, etc.

Quantité de CUIRS CANADIENS, tels que peaux de Mouton, Veau, à des prix très modérés. POINTE DE SECOND PRIX.

Québec, 24 décembre, 1847.

ETABLISSEMENT

DE TAILLEUR.

LE soussigné remercie ses amis et le public de l'encouragement qu'il a reçu depuis plusieurs années et les informe qu'il continue au même lieu sa BOUTIQUE de TAILLEUR et son magasin de draps de toutes sortes. En outre un assortiment de casques, gants etc., de toutes sortes et faits dans le meilleur goût à des prix très modérés.

N. B. Il exécutera avec ponctualité tous ordres qui lui auront été confiés.

EDOUARD THIVIERGE.

Marchand tailleur.

St. Roch, 24 Déc. 1847, rue du Pont, no. 24.

Cadeaux du Jour de l'An.

LES Soussignés invitent les Dames et Messieurs à visiter leur splendide assortiment de CADEAUX pour le premier de l'An, consistant en livres magnifiquement reliés, boîtes à ouvrages, jouets d'enfants, etc. formant la plus belle importation qui ait jamais été offerte à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
18 déc. 1847. 12, Rue la Fabrique.

Pharmacie Canadienne

du
DOCTEUR GIBOUX,
Haute-Ville, Rue St. Jean, No. 24, Québec.

Aux Maisons d'Education et Fabriques du
BAS-CANADA.

TRAITE' ELEMENTAIRE
de

MUSIQUE VOCALE.

PAR T. F. MOLT,

Organiste de la Cathédrale de Québec.

CE plan très bon et bien conçu, est aussi bien exécuté. L'AUTEUR, en restant fidèle au but qu'il s'est proposé, en écrivant une méthode dans laquelle toutes les difficultés sont traitées graduellement et se développent avec beaucoup d'art et de mesure, a su donner à ses leçons un véritable intérêt musical.

Les études qu'il a composées, et qui sont en grand nombre, sont remarquables par l'élégance et la distinction du chant.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de lire ce *Traité de Chant*, s'accordent à dire que M. MOLT a rendu un véritable service à l'art, en consignait dans cet ouvrage le résultat de son expérience, et en livrant pour ainsi dire au public le secret de ce style simple et élevé, de cette diction noble et vraie, caractère distinctifs du talent de l'auteur.

Depuis quelques années, M. MOLT est professeur de chant, et sa classe est une des plus fécondes et des plus brillantes. Personnes n'était plus apte à publier un traité du chant que notre artiste. Comme organiste et comme professeur, il avait donné trop de garanties pour que son ouvrage ne fut pas accueilli avec toute la faveur qu'il mérite.

Pour avoir un style à soi propre dans l'Art du Chant, il faut étudier la musique vocale de toutes les écoles et de tous les maîtres; et maintenant que le chant large et expressif est bien distinct du chant d'agilité et d'exécution, quelque soit le génie créateur, italien, anglais, français ou allemand, qui vienne imposer au monde musical de nouvelles formules mélodiques, pour le chanteur le fond n'en restera pas moins toujours le même, et celui qui aura le mieux développé ses moyens et assoupli sa voix aux exigences de la vocalisation, celui qui saura le mieux phraser, accentuer, prononcer, abstractions faite des voix naturels, tels que la parfaite qualité de la voix, la grâce, le charme, la chaleur, etc., etc., celui-là sera un excellent chanteur.

S'adresser au propriétaire soussigné.

STANISLAS DRAPEAU.

Bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie. } QUÉBEC.

PRIX : 2s. 6d. chaque exemplaire.—GRANDE REDUCTION : 24s. la douzaine.

On se procure aussi cet ouvrage à la Librairie Ecclésiastique de MM. J. & O. Ciémarie.

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

Ce Journal paraît tous les SAMEDIS, en 8 pages, 24 colonnes de matières. Le prix d'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, outre les frais de poste, payables par semestre. On ne s'abonne pas pour moins de six mois. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du semestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, etc., doivent être adressés, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU Propriétaire, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

Les annonces seront publiées aux taux ordinaires des autres journaux.

On s'abonne à Montréal, à la librairie Canadienne de E. R. Fabre, écriv. 3, Rue St. Vincent.

Imprimé et Publié par STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur-Propriétaire, No. 22, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec.